

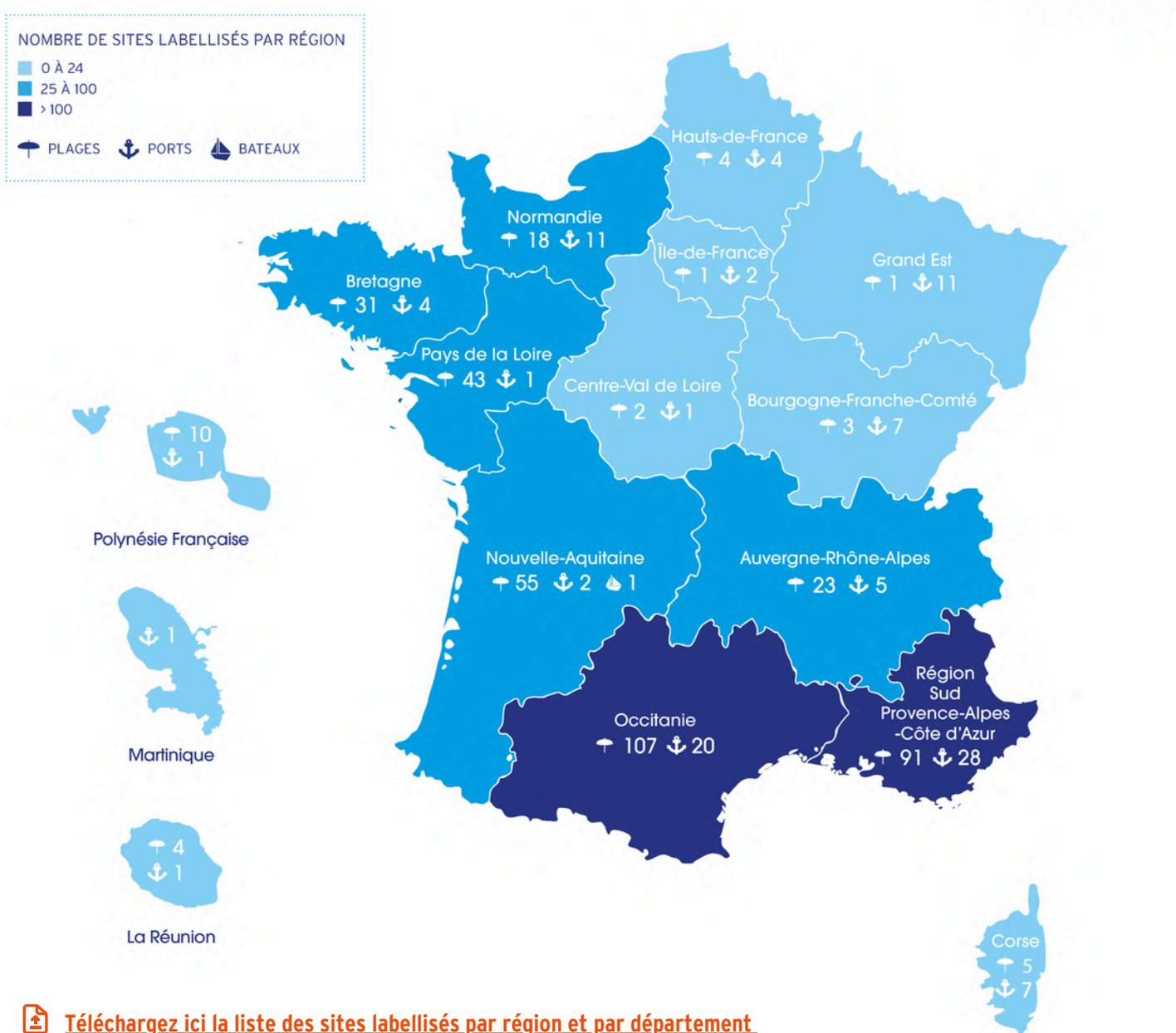
Palmarès national Pavillon Bleu : 505 sites obtiennent la labellisation en 2024

Le Pavillon Bleu dévoile son palmarès national le 23 mai 2024 à l'occasion d'une cérémonie à Pornichet en Loire-Atlantique. En France, 505 sites obtiennent le Pavillon Bleu, premier label international de tourisme durable pour les plages et pour les ports de plaisance développé par l'association Teragir.

À l'approche de la période estivale, le label récompense cette année 398 plages, 106 ports de plaisance et 1 bateau qui mettent en œuvre une politique de développement respectueuse de l'environnement et de l'humain. Créé en 1985 par l'association Teragir, le Pavillon Bleu est un programme de la *Foundation for Environmental Education* (FEE) : il constitue un repère pour les visiteurs en France et dans plus de 50 pays dans le monde.

Les régions Occitanie, Sud et Nouvelle-Aquitaine en top 3 du palmarès

Cette année, la région Occitanie et la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comptabilisent 246 sites, ce qui représente la moitié du nombre total de plages et de ports labellisés en France (49 %). L'Occitanie arrive de nouveau en tête du palmarès avec 107 plages et 20 ports, soit 127 sites. Avec 119 lauréats, la région Sud la suit de près dans le classement : 91 plages et 28 ports pourront hisser le drapeau bleu cet été. À la 3^e place, la Nouvelle-Aquitaine enregistre de son côté 58 sites labellisés : 55 plages, 2 ports et 1 bateau.



[Téléchargez ici la liste des sites labellisés par région et par département.](#)

[Téléchargez ici la carte en HD](#)

En France, un premier bateau obtient sa labellisation à Hendaye

Projet pilote, le bateau Explore Océan basé à Hendaye en Nouvelle-Aquitaine est le premier labellisé dans le pays. En France, la labellisation concerne les flottes qui proposent des activités d'excursion touristique et d'observation naturaliste. Le référentiel comprend 47 critères généraux dont une dizaine de critères spécifiques impératifs pour les activités d'observation des cétacés, des oiseaux et des phoques. Après un lancement en 2015 en Islande, 122 bateaux sont aujourd'hui labellisés *Blue Flag* dans 10 pays.

Le Pavillon Bleu renforce son engagement en faveur de la biodiversité

"Afin de réduire l'impact du tourisme sur les milieux aquatiques et sur l'environnement, le programme agit depuis près de 40 ans pour améliorer les pratiques du secteur", explique Ghislain Fenouil, responsable du programme Pavillon Bleu en France. En 2024, le label fait évoluer ses critères afin de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité : **la mise en place d'un inventaire de la biodiversité est devenue un critère impératif pour les ports**. Il est devenu obligatoire pour les plages en 2023. **Le label déploie environ 50 critères par typologie de site pour protéger les écosystèmes et la santé** : gestion des déchets et de l'eau, propreté de l'eau de baignade, mobilité douce, éducation à l'environnement... Plus globalement, le Pavillon Bleu participe à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), notamment les ODD 14 et 15 relatifs aux vies aquatique et terrestre.

Le prix Thomas Joly initié par l'association Teragir en 2020 récompense cette année la réalisation de l'Atlas intercommunal de la biodiversité de Frontignan, de Marseillan et de Sète dans l'Hérault en Occitanie pour leur action de sensibilisation autour de l'étang de Thau. En matière de préservation de la biodiversité, le prix est décerné à la commune du Lavandou dans le Var en région Sud pour la Zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) de la Cavalière.

CÉRÉMONIE D'ANNONCE DU PALMARÈS 2024 ET DE REMISE DE PRIX

Jeudi 23 mai à partir de 9h au Centre des congrès de Pornichet



La ville de Pornichet en Loire Atlantique accueille cette année la cérémonie d'annonce du palmarès national Pavillon Bleu. Lauréate du prix Thomas Joly en 2023 pour la restauration de la dune grise de Bonne Source, la commune s'engage sur les enjeux de biodiversité et met en œuvre une politique de développement touristique responsable : initiatives action "arbre" pour une meilleure infiltration de l'eau et fixation des sols et afin de réguler les températures lors de période de sécheresse, réouverture du Bois des Evens, poumon vert de 4 500 m², réfection du front de mer et aménagement d'une voie piétonne et cyclable pour faciliter les mobilités durables...



À PROPOS DE PAVILLON BLEU

Développé en France par [l'association Teragir](#), Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il récompense chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans 51 pays : 5 038 plages, ports et bateaux sont labellisés dans le monde. Le Pavillon Bleu fait partie du pôle "tourisme durable" de Teragir avec [la Clef Verte](#), premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et pour la restauration.

www.pavillonbleu.org



Contact Presse :

Juliette Bénet | Responsable communication Teragir
juliette.benet@teragir.org | 06 71 85 48 41

